



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur santé. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux moyen de CDI est élevé (90 %) et supérieur à la moyenne du secteur santé.

La répartition selon les types de contrats est très stable sur les cinq dernières années.



CONTRATS DIFFÉRENTS EN FONCTION DES TRANCHES D'ÂGE

Les salariés de moins de 35 ans se voient proposer une variété plus importante de contrats. Même si le CDI est le contrat le plus répandu, 21 % de ces salariés intègrent les entreprises avec un autre contrat et principalement un CDD.

Dans les autres tranches d'âge, le CDI est le contrat de référence et le taux de CDD baisse notablement.

Répartition des salariés par type de contrat de travail en 2012

Contrat			Ompl
CDI	90 %	85 %	85 %
CDD	10 %	11 %	11 %
Apprentissage	0 %	3 %	2 %
Autres contrats	0 %	0 %	2 %



Autres contrats = stagiaires, contrats aidés.

Type de contrat de travail par tranche d'âge

Tranche d'âge/contrat		
< 35 ans	100 %	100 %
CDI	78 %	71 %
CDD	21 %	20 %
Apprentissage	0 %	8 %
Autres contrats	1 %	1 %
35-50 ans	100 %	100 %
CDI	94 %	94 %
CDD	6 %	6 %
Apprentissage	0 %	0 %
Autres contrats	0 %	0 %
50 ans et +	100 %	100 %
CDI	94 %	94 %
CDD	5 %	6 %
Apprentissage	0 %	0 %
Autres contrats	0 %	0 %



Dans la branche, le taux de CDI des moins de 35 ans est de 78 %. Le total de 100 % s'applique à chaque tranche d'âge.



Secteur santé

Branche professionnelle



Cabinets médicaux

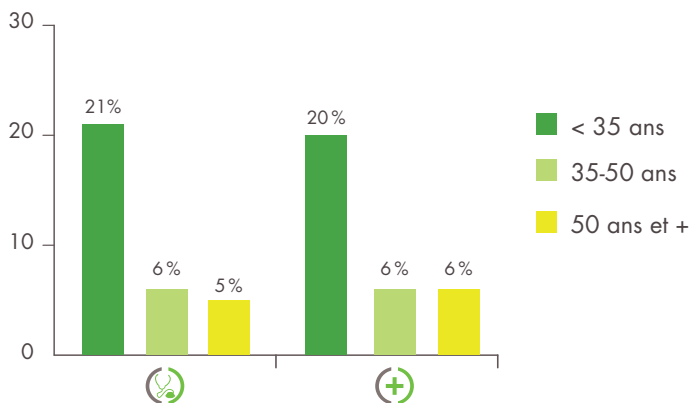


JEUNES SALARIÉS PLUS SOUVENT EN CDD

Le taux de CDD diffère selon les tranches d'âge.

- ⊖ Il est plus élevé chez les jeunes, 21 % en moyenne chez les moins de 35 ans.
- ⊕ Il tombe en revanche à un niveau faible dans les tranches d'âge supérieures : 6 % et 5 % et devient le contrat de travail de référence.

Taux de CDD par tranche d'âge



TAUX DE CDD DIFFÉRENT SELON LES RÉGIONS

L'emploi en CDD est faible sur l'ensemble des régions et varie peu. Deux régions sont un peu au-dessus de la moyenne nationale : les DOM et la Corse. Le centre se distingue avec un taux de CDD inférieur de trois points à la moyenne nationale.

Répartition des salariés en CDD par région

Région	Lightbulb Icon	Plus Icon
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	9 %	9 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	8 %	11 %
Auvergne, Rhône-Alpes	10 %	12 %
Bourgogne, Franche-Comté	9 %	11 %
Bretagne	11 %	13 %
Centre	7 %	10 %
Corse	13 %	13 %
DOM	16 %	14 %
Île-de-France	11 %	11 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	10 %	12 %
Normandie	10 %	12 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	9 %	10 %
Pays de la Loire	9 %	12 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9 %	11 %
Moyenne	10 %	11 %

Source : DADS 2012